

*Questions orales***LES SERVICES SOCIAUX****LA GARDE DES ENFANTS—LA DÉCLARATION DU PREMIER
MINISTRE DE L'ONTARIO**

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, je pose ma question au vice-premier ministre. Partage-t-il l'avis du premier ministre de l'Ontario selon qui la garde des enfants ne doit pas faire partie du régime d'assistance sociale mais qu'elle est en fait un service social à mettre à la disposition du public canadien?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, permettez-moi de prendre note de la question, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui s'acquitte d'importants devoirs officiels à l'extérieur d'Ottawa. Je demanderai au ministre d'écrire au député pour lui exposer en détail son opinion sur la déclaration du premier ministre de l'Ontario.

LE PARTAGE DES FRAIS

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question supplémentaire qui porte sur le même sujet s'adresse au ministre des Finances. Maintenant que la majorité des provinces semblent disposées à partager les frais de services universels de garderie de jour, le ministre est-il prêt à en faire autant à l'intérieur du processus budgétaire de l'année prochaine?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, comme le leader du gouvernement à la Chambre l'a dit, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social étudie la question. Il entrera en communication avec le député en temps utile.

* * *

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE**LE RÉACTEUR NUCLÉAIRE DANS L'ÉTAT DE WASHINGTON**

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle a très précisément trait à la centrale nucléaire de Handford, située dans l'État de Washington, pas très loin de la frontière de la Colombie-Britannique. Étant donné qu'elle n'a pas d'enveloppe de confinement pour son réacteur et qu'elle est de conception semblable à celle de la centrale de Tchernobyl, et étant donné qu'un expert-conseil auprès de la Commission américaine de réglementation a décrit ce réacteur comme «un accident en puissance», le ministre a-t-il demandé expressément au gouvernement américain de fermer la centrale de Handford?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je devrai voir si l'expert-conseil anonyme cité par le député exprimait un consensus ou une opinion excentrique. Je vais certes m'informer à ce sujet. Le député

peut être assuré que s'il y a danger pour les Canadiens, j'agirai, comme toujours, pour défendre les intérêts canadiens.

● (1450)

LES DISCUSSIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, je suis persuadé que le ministre ne veut pas faire de la Colombie-Britannique l'Ukraine de l'Amérique du Nord; je vais donc le prendre au mot sur cette offre.

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: Le ministre pourrait-il confirmer que son ministre a eu des discussions avec les autorités américaines au sujet de ce réacteur?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je devrai m'informer pour savoir s'il y a eu ou non des discussions sur le sujet, et j'en informerai le député.

Je conjure le député et tous les autres à la Chambre de ne pas abuser de leur situation de députés pour susciter de fausses craintes chez les Canadiens.

* * *

LES CATASTROPHES**LA SÉCURITÉ DES ÉTUDIANTS CANADIENS RESTÉS À KIEV APRÈS
L'ACCIDENT SURVENU À LA GÉNÉRATRICE NUCLÉAIRE
SOVIÉTIQUE**

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre sait fort bien que des étudiants de ma circonscription sont actuellement en Union soviétique, qu'ils suivent un cours d'un an dans la ville de Kiev. Par suite du récent accident à la génératrice nucléaire de Tchernobyl, la plupart de ces étudiants ont quitté Kiev et sont maintenant à Moscou. Trois d'entre eux sont cependant encore à Kiev.

Le ministre dira-t-il à la Chambre si d'après l'évaluation récente de son ministère, la santé des étudiants de Kootenay-Ouest est en danger et croit-il nécessaire de continuer à encourager ces Canadiens qui sont encore à Kiev à quitter la région?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et je sais qu'il s'intéresse activement à la situation de ses électeurs dans la région de Kiev. Notre consul a été le premier consul non résident à se rendre dans la région de Kiev après la catastrophe. Il s'est entretenu avec tous les étudiants. Il a encouragé ceux qui étaient disposés à partir à le faire et les a aidés. Nous restons en contact avec ceux qui sont encore là-bas. D'après nos renseignements—mais on ne peut les considérer comme étant absolument sûrs—la situation semble se stabiliser à Kiev. Nous demeurons en contact avec le consul et les étudiants pour assurer leur protection.